SEP Société suisse de la sclérose en plaques

Info-SEP

Plegridy® (péginterféron bêta-1a)

Le médicament Plegridy® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente chez l'adulte. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Plegridy®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Plegridy® est utilisé dans le traitement de la SEP évoluant par poussées (forme récurrente-rémittente) chez l'adulte.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est administré tous les 15 jours par injection (auto-injection).

Principe actif et effet

L'interféron bêta-1a est une molécule protéique naturellement produite par notre organisme. Elles transmettent des messages entre les cellules du système immunitaire et contrôlent les défenses de l'organisme. Elles jouent un rôle dans les processus inflammatoires. Le mécanisme d'action du peginterféron bêta-1a est comparable à celui de l'interféron bêta-1a, mais sa dégradation dans l'organisme est ralentie en raison de l'additif qu'il contient, le méthoxypolyéthylène glycol.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Allergie à l'un des composants
- Dépression sévère et pensées suicidaires

Il est recommandé de faire preuve de prudence dans les cas suivants:

- Grossesse
- Troubles de la fonction hépatique

Effets secondaires possibles

Le péginterféron bêta-1a peut provoquer les effets secondaires suivants:

- symptômes grippaux (p.ex. fièvre, frissons, douleurs musculaires, malaise, nausées, transpiration)
- Réactions cutanées au site d'injection (p. ex. rougeurs, gonflement, douleurs)
- Modification de l'hémogramme et des paramètres hépatiques

Il n'existe aucune étude portant sur l'influence de la substance active quant à la qualité du sperme.

Mesures de précaution

Des bilans sanguins doivent être réalisés au début du traitement, puis à intervalles réguliers.

Administration

La dose recommandée de Plegridy® est de 125 µg tous les 15 jours. Le médicament est injecté dans les muscles de la cuisse à l'aide d'une seringue (intramusculaire) ou sous la peau au moyen d'un stylo injecteur (voie sous-cutanée). L'injection peut se faire au niveau des cuisses, du ventre, des fesses et du haut des bras. Changez régulièrement de site d'injection. Afin de limiter les effets secondaires au maximum, il est recommandé de réaliser l'injection le soir.

Généralement, vous apprendrez à réaliser vous-même vos injections. Dans de rares cas, cette tâche incombe au service d'aide à domicile ou aux proches.

Instructions d'application

Un spécialiste vous explique l'utilisation de la seringue et le maniement du stylo injecteur. Des instructions précises permettent d'éviter au maximum la survenue d'effets secondaires et de problèmes d'injection. Le spécialiste vous aidera également pour la suite de votre traitement. Les instructions peuvent être fournies par le personnel infirmier de la Société suisse SEP, le médecin traitant ou par tout autre professionnel des soins spécialisé dans les injections.

Accessoires

Tous les accessoires (p. ex. récipients pour seringues usagées) et documents du fabricant sont mis à votre disposition gratuitement.

Conservation

Conserver dans le réfrigérateur (2 à 8 °C).

Le médicament peut être conservé jusqu'à 30 jours maximum à température ambiante (max. 25 °C) à l'abri de la lumière.

Durée du traitement

Le traitement est une thérapie à long terme. Consultez votre neurologue si vous souhaitez arrêter le traitement.

Passage à Plegridy®

Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

Voyages

- Transportez le médicament si possible dans son emballage d'origine dans le bagage à main.
- Un passeport médicaments signé par le médecin doit l'accompagner.
- Les sites d'injection peuvent réagir aux rayons du soleil.
- Éliminez le matériel d'injection directement sur place, en toute sécurité après utilisation.

Infoline SEP
0844 737 463
Lu – ve de 9h00 à 13h00

Coûts

L'assurance de base de la caisse-maladie prend en charge les coûts de Plegridy®. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK/FSA). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est judicieux de poursuivre le traitement.

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Vous trouverez des informations détaillées sur le médicament à l'intention des patients sur www.swissmedicinfo.ch
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP».
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.

05/2023

Société suisse de la sclérose en plaques
Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne
Information: www sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch

La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !